



HAL
open science

**Aux frontières des cités de Béziers, Lodève et Nîmes : la
moyenne vallée de l'Hérault dans l'Antiquité.
Développement économique et exploitation des
territoires**

Stéphane Claude Mauné

► **To cite this version:**

Stéphane Claude Mauné. Aux frontières des cités de Béziers, Lodève et Nîmes : la moyenne vallée de l'Hérault dans l'Antiquité. Développement économique et exploitation des territoires. Textes réunis par Claire Besson, Olivier Blin et Bertrand Triboulot. Franges urbaines, confins territoriaux : la Gaule dans l'Empire. Actes du colloque international (Versailles, 29 février-3 mars 2012), p. 507-526, 2016, Mémoires, 41, 9782356131508. halshs-02129920

HAL Id: halshs-02129920

<https://shs.hal.science/halshs-02129920>

Submitted on 4 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Aux frontières des cités de Béziers, Lodève et Nîmes : la moyenne vallée de l'Hérault dans l'Antiquité. Développement économique et exploitation des territoires

Stéphane Mauné

À la mémoire de Jean-Luc Fiches

Marges et confins, ces deux termes utilisés dans l'intitulé du colloque tenu en février 2012 à Versailles renvoient à un modèle géographique, celui du centre et de la périphérie, développé naguère par P. Leveau lorsqu'il étudiait Cherchel et son territoire¹. Ce concept a fait florès chez bon nombre d'archéologues et a constitué, ces vingt dernières années un cadre de réflexion épistémologique essentiel. J.-L. Fiches a ainsi publié en 1996 une carte de la cité des Arécomiques montrant la polarisation des grandes voies de communication autour de Nîmes et faisant apparaître deux étapes majeures du développement des campagnes : la première, datée du 1^{er} s. a.C. centrée autour de la capitale ; la seconde du Haut-Empire, indiquant un rééquilibrage vers la périphérie, en particulier dans la partie occidentale du territoire². Cette approche mêle les résultats des enquêtes portant sur la répartition des monuments funéraires à rinceaux – qui indiquent la présence de familles de notables, le plus souvent d'origine indigène³ – les données provenant des programmes de prospections-inventaires des sites d'époque romaine (travaux Archaeomedes notamment) et les résultats du travail collectif H12 sur les agglomérations secondaires gallo-romaines dans cette partie du Languedoc⁴. Elle permet d'appréhender, avec un regard neuf, la question des déséquilibres de développement, à l'échelle du territoire d'une cité de Gaule Narbonnaise. Outre l'existence de secteurs qui semblent assez peu dynamiques, cette carte met aussi en exergue une vaste zone de confins correspondant aux Cévennes d'où n'émergent que les agglomérations d'Anduze et d'Alès. Déterminisme géographique ou bien déséquilibre de la recherche, la question reste posée.

Située plus à l'ouest, la cité romaine de Béziers n'a pas bénéficié de recherches aussi abouties sur cette question, seul C. Pellecuer se risquant, dans les Mélanges offerts à P. Leveau, à une analyse basée sur la mesure de la densité des *villae* dans la moitié orientale du territoire. Sans surprise se vérifie une nouvelle fois le concept de centre et de périphérie, le nombre de *villae* au km² décroissant lorsque l'on s'éloigne du centre urbain de Béziers. Cette approche est intéressante dans la mesure où elle traite, à travers un marqueur bien identifié, des modalités de développement d'un territoire et du rôle de l'économie domaniale dans ce phénomène. Mais elle ignore selon nous l'existence de dynamiques non centrifuges, liée à la fois à la présence d'axes de communication indépendants du centre et à la position frontalière de certaines zones⁵. La vallée de l'Hérault pourrait selon nous constituer l'un de ces secteurs et il nous a paru utile, dans le cadre de ce colloque, de présenter nos arguments et hypothèses sur ce sujet.

1. Leveau 1983 et 1984.

2. Fiches, éd. 1996.

3. Fiches 2004.

4. *Id.* 2002.

5. On peut également rappeler dans ce domaine que le pouvoir romain a pu volontairement agir (de façon exceptionnelle ?) en faveur de la périphérie, comme par exemple en Lusitanie, à *Augusta Emerita* (Merida) à propos de laquelle Agennius Urbicus précise que l'assignation des vétérans a concerné les marges du territoire colonial : "car à cause de l'ampleur du territoire, on a disposé les vétérans près de son extrémité, pour ainsi dire à la frontière, comme des bornes ; et un très petit nombre près de la colonie et autour de l'Anas" (O. Behrends, M. Clavel-Lévêque, D. Conso, A. Gonzales, J.-Y. Guillaumin, J. Peyras et S. Ratti, *Agennius Urbicus. Controverses sur les terres*, traduction et commentaires, *Corpus Agrimensorum Romanorum*, VI, Bruxelles, 2005, 123, paragraphe 229).

UN SECTEUR FRONTALIER

Située dans l'actuel département de l'Hérault (fig. 1), la zone que nous nous proposons d'étudier dans le cadre de cet article⁶ couvre environ 300 km² et se trouve séparée en son milieu par le fleuve côtier éponyme qui, après avoir franchi le massif de La Séranne et les reliefs calcaires de Saint-Guilhem-le-Désert par d'étroites gorges, coule dans une vallée dont la largeur oscille entre 2 et 5 km. Sur la rive gauche dominent les sols et paysages calcaires, seulement irrigués par de petites rivières, formant la terminaison occidentale de la garrigue de Montpellier dont les puechs culminent à 150 m d'altitude. Sur la rive droite en revanche se trouvent ses principaux affluents qui descendent des contreforts du Massif Central et de reliefs culminant à 400 m. Ces rivières, Lergue, Dourbie, Boyne et Payne constituent autant de voies de pénétration naturelle en direction notamment des zones cuprifères et argentifères des Monts de Cabrières et de la haute vallée de l'Orb. Leurs vallées sont séparées par des zones de coteaux calcaires et des petits causses ou plateaux volcaniques de quelques km². C'est un paysage morcelé qui présente une très grande variété de sols et de terroirs⁷.

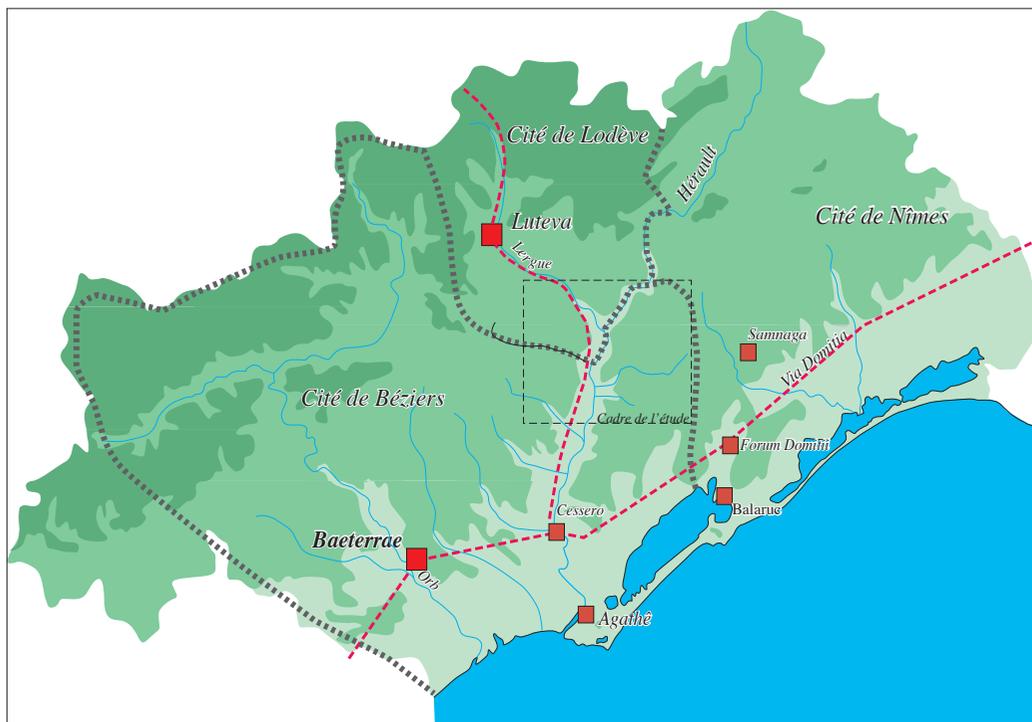


Fig. 1. Situation de la zone étudiée dans l'actuel département de l'Hérault avec limites des cités et agglomérations principales et secondaires d'époque romaine mentionnées dans le texte (fond de carte Hérault I. Bermond modifié ; DAO S. Mauné).

6. Le programme de recherche mené dans la vallée de l'Hérault depuis une vingtaine d'années maintenant, repose sur un important corpus de sites antiques, plus de 300, essentiellement connus par des programmes de prospection inventaire effectués dans les années 1990. Des enquêtes orales, des découvertes anciennes, la surveillance des travaux agricoles, des prospections systématiques et une dizaine de fouilles de sauvetage restreintes ont permis de réunir une abondante documentation matérielle. Ces données ont été utilisées au milieu des années 1990 pour mesurer l'évolution des rythmes de l'occupation du sol, et ses caractéristiques, entre le 11^e s. a.C. et le 6^e s. p.C. (Mauné 1998). En 1996, la construction du gazoduc "Artère du Midi" a impulsé les premiers travaux d'équipe dans le cadre d'un programme d'archéologie préventive dirigé par A. Chartrain. À la même époque démarraient également les recherches initiales liées au tracé de l'A75 entre Clermont-L'Hérault et Pézenas avec la fouille extensive, en 1999 et 2000, de plusieurs établissements antiques, nous y reviendrons. À partir de l'année 2000, plusieurs fouilles programmées d'envergure ont concerné deux ateliers de potiers, deux *villae* et un grand établissement de nature indéterminée. Par ailleurs, depuis 2008, le contenu d'une vingtaine de mémoires de master 1 et 2 de l'Université Montpellier 3 est venu enrichir la réflexion menée autour de l'ensemble de ces données. Soutenu depuis ses origines par le Service régional de l'archéologie de Languedoc-Roussillon et ses conservateurs successifs, ce programme bénéficie depuis les années 2000 d'un important soutien financier de la Région, et du Département de l'Hérault. Il a pour cadre institutionnel, depuis 1999, l'UMR 5140 de Lattes (CNRS, Université Montpellier 3 et ministère de la Culture et de la Communication).

7. Sur la géologie et la géographie de cette zone, voir Bousquet 2011.

On se trouve ici à 35 km au nord-est de la colonie romaine de Béziers⁸, fondée en 36 a.C. et à 20 km au sud-est de l'*oppidum latinum* de *Luteva/Lodève*, devenu colonie latine sous le règne de Claude⁹. Agde, petite cité portuaire fluvio-maritime fondée par les Grecs au VI^e ou V^e s. a.C. se trouve à une trentaine de kilomètres au sud.

Les limites des cités de Béziers, Lodève et Nîmes, traditionnellement proposées et admises par les historiens, pourraient correspondre à celles des évêchés de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge. Le territoire de Béziers serait limité côté Lodève, sur la rive droite de l'Hérault, par la Dourbie et remonterait sur la rive gauche du fleuve jusqu'au Gassac, rivière se trouvant au sud de l'actuelle commune d'Aniane¹⁰. La limite entre Béziers et Nîmes se situerait sur une ligne ondoyante reliant les crêtes et reliefs principaux de la "Terminaison occidentale de la Garrigue de Montpellier" depuis la rive nord du Bassin de Thau jusqu'au secteur d'Aniane/Saint-Guilhem-le-Désert¹¹. On se trouverait donc là – même si le tracé de ces limites d'époque médiévale pourrait ne recouvrir qu'en partie seulement les limites antiques – dans une région de confins, une sorte de zone tampon. De fait, depuis le Néolithique final au moins et plus encore pendant la Protohistoire et l'époque romaine, ce secteur constitue une limite culturelle forte entre le Languedoc oriental et le Languedoc occidental.

L'IMPORTANCE DE LA VOIE *CESSERO-SEGODUNUM*

L'une des spécificités de la zone qui vient d'être décrite est aussi et surtout d'être traversée par un axe routier antique nord-sud majeur (fig. 2).

La voie *Cessero/Luteva/Condatomagos/Segodunum* est représentée sur la carte de Peutinger qui montre les voies principales de la partie occidentale de l'Empire. C'est sur ce document l'unique voie, avec la Domitienne, visible dans la partie centrale de la Narbonnaise. Depuis *Cessero/Saint-Thibéry*, la voie se détache à la perpendiculaire de la voie Domitienne et prend la direction du nord puis de l'ouest, en dessinant un arc de cercle sur une distance de 28 milles, jusqu'à Lodève. Son tracé est direct jusqu'à Clermont-L'Hérault et ne présente qu'une très faible pente, il emprunte ensuite la vallée de La Lergue avec des dénivelés plus prononcés.

C'est par cette voie, doublée à partir d'Aspiran par le fleuve Hérault, que circulaient marchandises et voyageurs qui depuis le littoral de la Narbonnaise centrale et le port d'Agde se dirigeaient vers le Massif Central. Si d'autres itinéraires comme les voies de la vallée du Tarn ou des vallées de la Cèze ou de la Tave dans le Gard rhodanien, permettaient aux produits méditerranéens de pénétrer dans la partie orientale de la province d'Aquitaine, il est vraisemblable que c'est bien cet axe qui drainait l'essentiel du trafic marchand, notamment les matières premières et les productions agricoles et manufacturées rutènes (sigillée en particulier) dont la centralisation se faisait à *Contadomagos*, agglomération de la cité des Rutènes¹². Nous avons montré ailleurs¹³ l'importance de la poix dans l'économie vinicole de la Narbonnaise et souligné l'intensité des échanges que ne devait pas manquer d'entraîner le transport, depuis la zone orientale de la province d'Aquitaine, de quantités très importantes de goudron végétal (plus de 100 tonnes/an pour la seule moyenne vallée de l'Hérault). Conditionnée sous forme de pain, elle n'était pas loin s'en faut la seule marchandise à être chargée sur les convois de mules et les chariots qui prenaient la direction du sud. Caisses de céramiques fines et communes, produits alimentaires (charcuterie, fromages), draps de laine, fer et autres métaux, pierre ornementale (schiste ardoisier) étaient largement exportés et transitaient par Lodève, Peyre-Plantade

8. Clavel 1970.

9. Gascou 1995.

10. Clavel 1970, 220 sq.

11. Il faut cependant faire observer que la cité de Nîmes est bordée dans sa partie occidentale par deux entités politiques et territoriales indépendantes (*Forum Domitii*, *Samnaga*/Le Castellas, Murviel-lès-Montpellier), au moins jusqu'à la fin du Haut-Empire. Cela paraît conforter, pour nous, la réalité de cette frontière à la fois culturelle et politique. Sur cette question avec des avis qui sur plusieurs points peuvent être différents des nôtres, sur l'extension vers l'ouest de l'aire arécomique, on consultera Fiches 2002 ; Thollard 2009 et en dernier lieu Vial 2012. Sur cette question de limites, on pourra aussi consulter un article de M. Clavel-Lévêque qui montre, à travers la palatalisation de la voyelle u dans les parlers occitans, la survivance de frontières linguistiques remontant au moins à l'Antiquité et dont le tracé concerne en particulier la vallée de l'Hérault et ses marges (Clavel-Lévêque 2001).

12. Genin, éd. 2007 ; Schaad, éd. 2007.

13. Mauné & Trintignac 2011.

et *Cessero*. En retour, ces convois remontaient le chemin parcouru en descente, chargés notamment des produits conditionnés en amphore qui, de fait, bénéficiaient de leur insertion dans un système commercial excluant tout retour à vide.

Ces activités de transport semblent avoir eu un fort impact sur l'économie locale. En effet, sur une quinzaine de kilomètres de long, entre Aspiran, Clermont-L'Hérault et Le Bosc, les recherches effectuées depuis la fin des années 1990 autour du tracé de la voie romaine ont permis de mettre en évidence ses liens avec plusieurs sites d'importance diverse, tous établis contre ou bien de part et d'autre de son tracé avéré ou supposé¹⁴ : du sud vers le nord, ferme-auberge de Soumaltre¹⁵, grand établissement de Saint-Vincent découvert récemment¹⁶, établissement rural et probable auberge de la Quintarié, agglomération de Peyre-Plantade¹⁷, établissement de Cornils à Lacoste¹⁸ et enfin établissement de Pétout au Bosc¹⁹. Trois de ces établissements ont été fouillés pour tout ou partie et présentent des équipements pour l'accueil des voyageurs. Ils livrent pour deux d'entre eux de fortes proportions d'amphores et une représentation, inhabituelle sur des sites ruraux, de conteneurs à huile ou à saumures. L'ensemble de ces sites devait être associé à de vastes espaces de pacage pour les troupeaux destinés aux boucheries urbaines, aux animaux de bât et aux marchandises les plus pondéreuses. À Soumaltre les tranchées de diagnostic et les décapages effectués sur une ample surface autour de l'établissement ont ainsi montré, en vis-à-vis de celui-ci, deux secteurs vides de tout vestige situés de part et d'autre de l'atelier de potiers. Une troisième zone qui se trouve entre l'adduction d'eau d'une fosse abreuvoir et la nécropole à incinération peut également être interprétée comme l'un de ces espaces de pacage (fig. 3).

On serait également tenté d'ajouter à cette liste la *villa* de Saint-Bézard qui, se trouvant à moins de 500 m à l'ouest de la voie, a livré en 2008 une imposante tour d'époque flavienne, installée à l'entrée de l'établissement et dont l'entresol était occupé par un balnéaire et une cuisine-boulangerie, en fonctionnement de l'époque flavienne jusque dans le courant de la première moitié du III^e s. On peut également, comme pour Soumaltre, attirer l'attention sur l'existence de deux espaces presque vides de tout aménagement. Le premier se trouve immédiatement au sud-ouest de la tour et comprend comme seul aménagement une cuve monolithe en grès associée au réseau de distribution d'eau sous pression. Le second est situé au nord de la tour et n'a livré dans son emprise, qu'une cuve isolée, en béton de tuileau et son évacuation (fig. 4). À Soumaltre comme à Saint-Bézard, aucune fosse de plantation de vigne n'a été observée dans ces secteurs alors que la viticulture constituait une activité importante pour les établissements ruraux de la vallée de l'Hérault.

Si l'on peut déduire fort logiquement de l'examen de ces données que tout ce secteur se trouve être ainsi organisé grâce notamment à l'existence d'un important carrefour routier à Clermont-L'Hérault/Peyre-Plantade, où se croisent la voie *Cessero-Segodunum* et une voie est/ouest traditionnellement nommée voie Nîmes/Vieille-Toulouse²⁰, on peut aussi penser que la situation frontalière Béziers-Lodève a pu se surimposer à cette réalité tangible en ajoutant à la strate économique et commerciale, une fonction fiscale et/ou administrative liée à la présence d'un péage, mais ce n'est là qu'une hypothèse prudente.

14. Mauné à paraître.

15. Thernot *et al.* 2004.

16. Mauné 2008.

17. Pomarèdes *et al.* 2005.

18. Garcia & Schneider 2002. Qualifié "d'agglomération secondaire" cet établissement pour lequel on ne dispose d'aucune "image de surface" précise et dont les témoins matériels n'ont jamais été inventoriés et présentés correspondrait plutôt à un établissement de bord de voie lié à la présence d'un gué sur la Lergue, encore visible dans le lit de la rivière et que ne semblent pas connaître ces deux auteurs. C'est bien la présence de celui-ci qui explique la localisation de l'occupation antique puisqu'il permet de rejoindre la rive opposée où nous restituons le tracé de la voie antique. Il se trouve par ailleurs à seulement 2,8 km de Peyre-Plantade dont le statut et la fonction d'habitat groupé ne sauraient être remis en question comme l'ont montré deux importantes fouilles préventives récentes dirigées par H. Pomarèdes et O. Ginouvez. Cette proximité semble suffire à mon sens pour écarter l'hypothèse de l'existence d'une agglomération distincte de celle de Peyre-Plantade et possédant un territoire propre.

19. Installé à proximité de la voie, cet établissement a livré lors d'une fouille limitée réalisée en 1967, un très imposant dépotoir piégé dans une vaste citerne et présentant un faciès particulier (surabondance de vaisselle de table et des amphores). Il est probable qu'il s'agisse d'un site lié au passage de la voie (Mauné à paraître).

20. Pomarèdes *et al.* 2003.

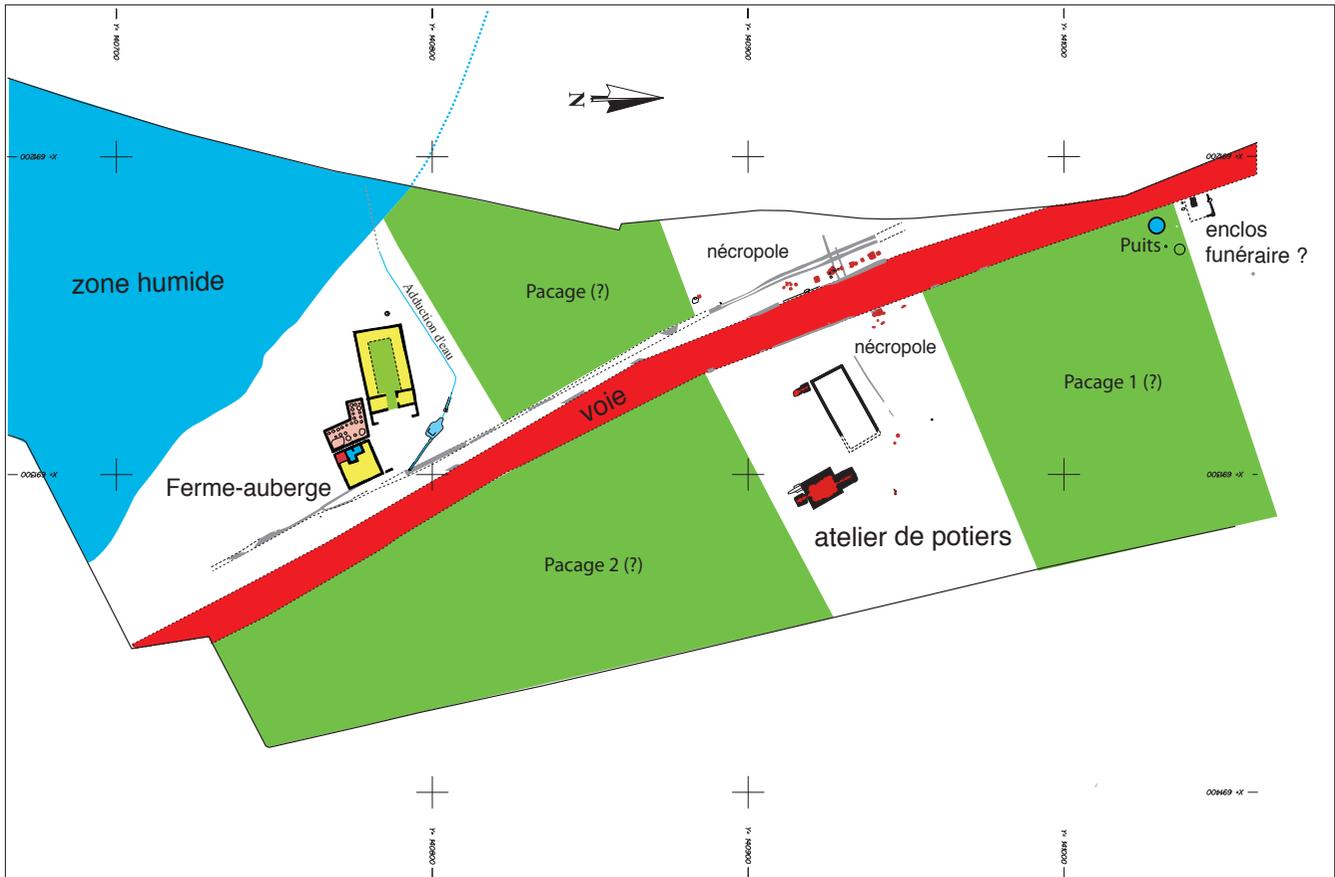


Fig. 3. Plan général de l'établissement rural et de l'atelier de potiers de Soumaltre à Aspiran (d'après Thernot *et al.* 2004 modifié).

L'ARTISANAT POTIER RÉVÉLATEUR D'UNE SITUATION PARTICULIÈRE ?

Depuis les premières fouilles menées au début des années 1970 à Saint-Bézard par P.-Y. Genty²¹, en passant par la synthèse que F. Laubenheimer a consacrée aux ateliers amphoriques de Narbonnaise²², le poids, dans cette micro-région, de l'artisanat céramique ne s'est jamais démenti, bien au contraire. Aux deux ateliers répertoriés en 1985/1986 (Saint-Bézard et Mas de Fraysse à Tressan) sont venus s'ajouter, depuis le début des années 1990, cinq nouveaux centres de production. On remarque en premier lieu que quatre des cinq nouveaux ateliers sont établis sur la commune d'Aspiran même, immédiatement au sud de la Dourbie : il s'agit de Soumaltre, Fabrègue, L'Estagnola et Marouch. Le premier a bénéficié d'une fouille extensive qui a révélé la présence de quatre fours fonctionnant entre le milieu du I^{er} s. et la seconde moitié du II^e s.²³. Les autres sont connus par des ramassages de surface²⁴.

21. Genty & Fiches 1978.

22. Laubenheimer 1985.

23. Ginouvez & Mauné 1995 ; Thernot *et al.*, éd. 2004, 105-119.

24. Mauné 1998 ; *Id.* 2001 ; Canivet 2009, 63-66.

Ces ateliers sont actifs pendant le Haut-Empire et cessent leur activité dans la seconde moitié du II^e s. ou dans le courant de la première moitié du III^e s. Seul échappe à ce constat Saint-Bézard, encore actif au IV^e s. Ils produisent tous, entre autres choses, des amphores vinaïres et leur existence est liée à l'importance locale de cette activité aux I^{er} et II^e s. p.C.²⁵.

L'atelier de Saint-Bézard (Aspiran)

La reprise des investigations à Saint-Bézard depuis l'année 2005 a permis de dégager et de fouiller sur 1,8 ha, dans le cadre d'une fouille programmée, des installations domaniales et un atelier de potiers qui occupent un peu plus de 3 ha de superficie²⁶ (fig. 4). La création de ce complexe intervient au tout début du I^{er} s. p.C. Elle est l'œuvre d'un certain Q. Iulius Pris(cus) ou Pri(mus) et se situe chronologiquement à une époque de très fort dynamisme économique. On se trouve là dans le modèle, bien connu en Italie, d'un grand domaine associant à la fois des productions artisanales et agricoles²⁷.

L'atelier est organisé autour d'un vaste bâtiment près duquel ont été mis au jour un quartier spécialisé pour le travail de l'argile et un secteur de fours dont trois sont utilisés pour la production de grands *dolia* vinaïres de 14/15 hectolitres de contenance. Outre ces *dolia*, les potiers fabriquent aussi une large gamme d'amphores vinaïres fuselées ou à fond plat, de la céramique à pâte claire, des matériaux de construction, des pesons puis à partir des années 20, une vingtaine de formes en sigillée de mode C tournée par environ quinze potiers distincts. L'étude de la riche documentation issue des 18 mois de fouille consacrés à ce complexe a permis de déterminer que l'installation ici de cette *villa* et de cet atelier avait été très rigoureusement pensée et s'inscrivait dans un projet ambitieux. La question essentielle qui se pose, au point de départ de notre réflexion, est celle du choix de cet emplacement aussi éloigné des centres urbains et politiques régionaux. La présence de la voie *Cessero/Segodunum* vient immédiatement à l'esprit : pour diffuser son vin en direction de la cité des Rutènes, Q. Iulius avait bien évidemment besoin de la proximité immédiate de cette grande artère commerciale. Il faisait d'ailleurs tourner par Laetus, un potier dont la présence et les amphores Pascual 1 sont attestées à Barcino, en Tarraconaise, dans les années 10 a.C., de parfaites imitations d'amphores fuselées P1 et Dr. 2-4 destinées à tromper le consommateur rutène ou gabale sur la provenance précise du vin. La présence de l'Hérault peut aussi expliquer ce choix : la concentration des ateliers dans ce secteur de la vallée semble en effet indiquer l'existence d'un port fluvial que des prospections subaquatiques et la découverte inédite de fragments de frontons de mausolée invitent à localiser à l'Estagnola.

Cependant, un autre facteur a pu fortement contribuer à l'installation dans le secteur d'Aspiran de plusieurs ateliers de potiers, parmi lesquels Saint-Bézard ferait figure de précurseur en raison de sa chronologie haute. Parmi les facteurs invoqués pour expliquer l'installation en un lieu déterminé d'un atelier de potiers, on cite souvent l'eau, l'argile et le bois. De notre point de vue et parce que les deux premiers éléments sont abondants partout en Languedoc mais aussi parce que les volumes nécessaires au fonctionnement d'un atelier de potier paraissent relativement négligeables, seul l'approvisionnement en bois constitue une contrainte à prendre en considération. C'est sans doute ce qui explique, avec le développement probable des règlements sur les risques d'incendie, la quasi-disparition des ateliers de matériaux de construction et/ou d'amphores en contexte urbain ou péri-urbain en Narbonnaise, dans le courant de la première moitié du I^{er} s. p.C.²⁸. Un accès facile et rapide au combustible était nécessaire et l'extension des cultures péri-urbaines autour des villes a dû rejeter toujours plus loin les activités artisanales les plus gourmandes en bois, ne serait-ce qu'en raison de l'augmentation des coûts de transport du combustible mais aussi pour d'évidents motifs de sécurité.

On peut fort logiquement déduire de la présence de plusieurs ateliers à Aspiran, qu'il existait là dans l'Antiquité des espaces boisés aisément exploitables²⁹. Les secteurs ayant pu être occupés par de la forêt ne manquent pas et les prospections systématiques menées en 2009 et 2010 sur la plus grande partie de l'actuel territoire communal ont révélé de grands vides archéologiques, qui pourraient correspondre à ces espaces boisés, situés dans les coteaux volcaniques et vallons se trouvant

25. Mauné 2003 ; *Id.* 2007.

26. Mauné *et al.* 2006 ; Mauné 2007 ; *Id.* 2010.

27. Cébeillac-Gervasoni 1998, 163-165.

28. Mauné 2009, 45-46.

29. *Id.* 2007 ; *Id.* 2009, 130.



Fig. 4. Plan général (état 2011) du complexe de Saint-Bézar à Aspiran (Hérault) pendant le Haut-Empire (relevés S. Mauné, C. Carrato, S. Sanz et G. Marchand ; DAO S. Mauné).

au sud et à l'ouest de Saint-Bézard³⁰. Par ailleurs, on localise immédiatement au nord de la Dourbie, grâce à un texte médiéval cité par A. Durand dans sa thèse sur les paysages du Languedoc à l'époque médiévale, la *silva Zianici* qui, à la fin du haut Moyen Âge s'étendait entre Canet et Nébian³¹. Il est possible que cette *silva*, établie sur une terrasse alluviale ancienne et aujourd'hui totalement effacée du paysage, constituait à l'époque médiévale le seul vestige tangible d'une grande forêt antique frontalière occupant cette partie de la moyenne vallée de l'Hérault. C'est peut-être cette forêt qui était encore exploitée par les maîtres-fourniers de l'atelier tardo-antique de la Quintarié, établie sur sa marge occidentale correspondant à la voie *Cessero-Segodunum*³². On notera également que les fouilles menées à quelques centaines de mètres à l'ouest, sur le site de La Madeleine ont révélé la présence d'un atelier de potiers de l'extrême fin de l'Antiquité et du début du haut Moyen Âge³³. D'importants diagnostics mécaniques préventifs effectués sur une trentaine d'hectares à l'automne 2011, sur une partie de l'emprise supposée de cette forêt, en vis-à-vis de la Quintarié se sont par ailleurs révélés négatifs et semblent valider les résultats des prospections pédestres menées dans cette partie du Lodévois, sur l'actuel territoire communal de Canet³⁴.

L'atelier de Contours (Saint-Pargoire)

Sur la rive gauche de l'Hérault, dans la vallée du Dardaillon, l'atelier de Contours occupe un vallon situé au pied des reliefs calcaires de la "Terminaison occidentale de la Garrigue de Montpellier". Il a été fouillé de façon extensive en 2004 et a livré les vestiges d'une dizaine de fours (fig. 5) qui ont fonctionné de façon non synchrone entre l'époque augustéenne et la première moitié du III^e s.³⁵. Les unités de cuisson mises au jour sont de taille importante, la plupart offrant des capacités de cuisson supérieure à 100 m³. Surtout, dès son démarrage à l'époque augustéenne, l'atelier se compose de deux fours de plan circulaire dont l'un dispose d'une double chambre de chauffe et d'un double alandier.

En ce qui concerne cet atelier, la question de la présence d'une forêt couvrant, pendant l'Antiquité et le Moyen Âge, tout ou partie de l'actuelle "Terminaison occidentale de la Garrigue de Montpellier", est également envisageable³⁶. L'atelier est en effet établi au contact d'une vaste zone de garrigue dont l'indigence archéologique contraste fortement avec le secteur de coteaux, situé entre l'atelier et le fleuve Hérault. Les recherches menées dans les années 1990 dans cette zone ont montré l'absence de tout artefact antique³⁷ et la très grande rareté des paroisses et lieux habités. En 861, dans le *Regnum Francorum Capitularia*, publié en 1677 par E. Baluze, est par ailleurs mentionnée dans la région autour de La Boissière/Aniane, à quelques kilomètres plus au nord, une *silva bitoranda*³⁸.

L'existence durant l'Antiquité et le haut Moyen Âge d'une forêt située à la limite des territoires de Béziers, Lodève, et Nîmes-Maguelone³⁹, recouvrant la vaste zone nommée par les géographes "Terminaison occidentale de la Garrigue de

30. Nous avons proposé au colloque de Sallèles paru en 2001 que le bois brûlé dans les ateliers de potiers ait été acheminé par portage sur l'Hérault depuis les forêts se trouvant plus au nord, sur les contreforts du Massif de la Sérane (zone de Saint-Jean-de-Fos et de Saint-Guilhem-le-Désert notamment). Cette hypothèse nous semble toujours d'actualité car en amont d'Aspiran, l'Hérault n'est plus navigable et il n'est pas impossible que ce tronçon ait été utilisé pour cette activité.

31. Durand 1998, 191.

32. Pomarède *et al.* 2005. Ce que ne contredit pas le spectre des charbons de bois collectés dans les structures artisanales tardo-antiques, analysés par L. Fabre ([date ? ajout dans biblio ?], 121-126). Celui-ci localise les espaces boisés exploités, uniquement sur les reliefs collinaires bordant le site à l'ouest alors que la zone de plaine située entre La Quintarié et l'Hérault offre des sols particulièrement propices au développement d'une grande partie des espèces reconnues. Il cite d'ailleurs la présence "d'une frênaie-ormaie, sûrement installée sur des alluvions dans un contexte ripicole" qu'il convient, pour nous, de mettre en relation avec la proximité du fleuve.

33. Pomarède *et al.* 2008.

34. Canivet 2009.

35. Mauné *et al.*, éd. à paraître.

36. Les lots de charbons de bois issus des niveaux de fonctionnement d'une partie des fours ont été confiés pour étude à L. Chabal (CNRS-UMR 5059 de Montpellier, Centre de Bio-archéologie et d'écologie, Université Montpellier 2). Ils permettront nous l'espérons de caractériser les espèces mobilisées par l'officine pour la cuisson des productions locales, matériaux de construction, amphores et céramiques à pâte claire.

37. Mauné & Sachot 1996.

38. Thomas 1865, 21.

39. C'est sur le versant oriental de ce massif qu'est établie l'agglomération antique du Castellans correspondant comme l'a démontré P. Thollard à la capitale des *Samnagenses* (Thollard 2009 ; Christol & Thollard 2010). Une étude archéozoologique récente, d'A. Renaud, doctorante à l'UMR 5140 de Lattes, portant sur un important lot de restes fauniques daté du milieu du I^{er} s. et découvert dans une pièce bordant le forum a mis en évidence le poids important de la viande de sanglier et de cerf consommé ici. C'est pour nous une confirmation vraisemblable de notre hypothèse

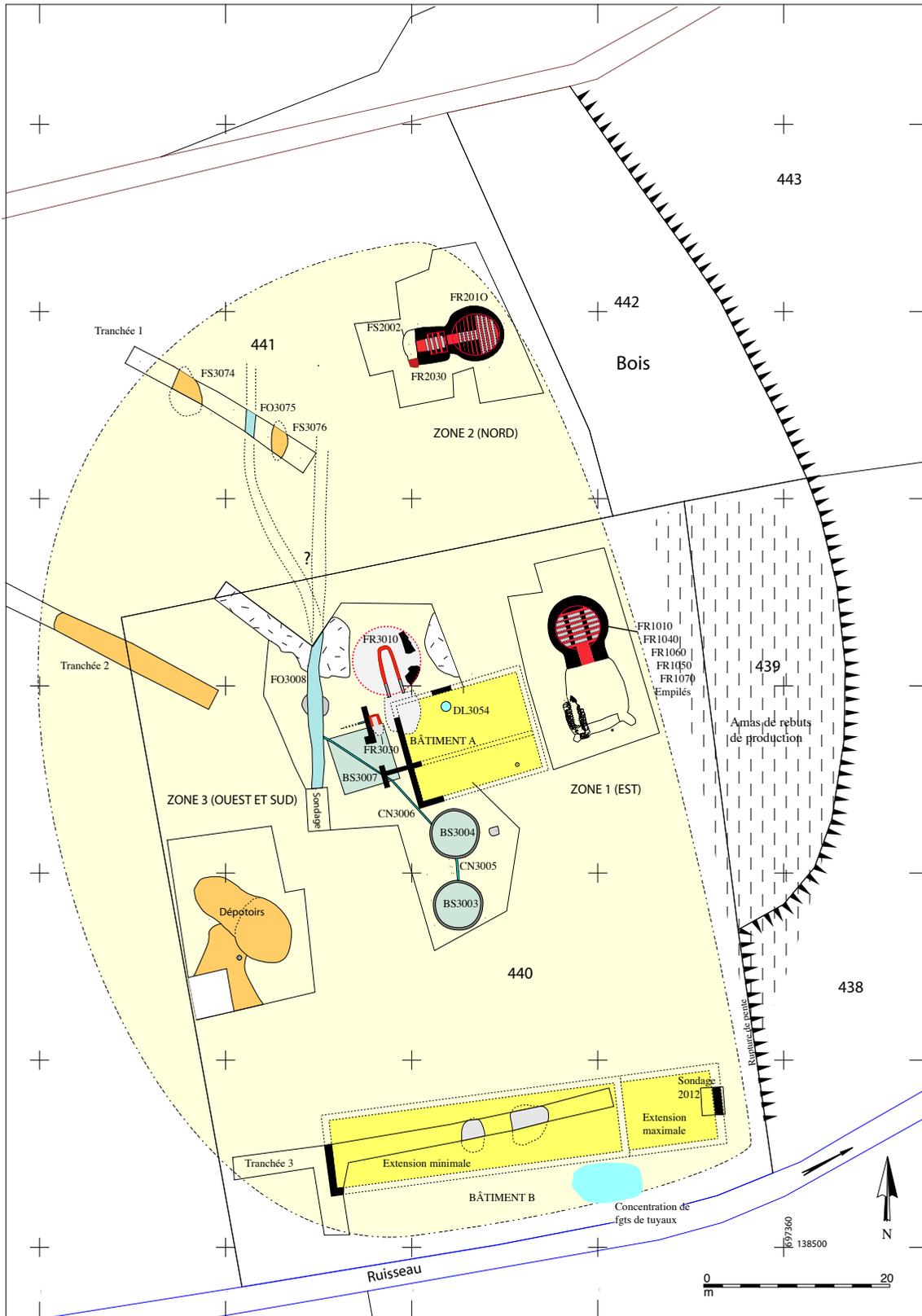


Fig. 5. Plan général de l'atelier de potiers de Contours à Saint-Pargoire (Hérault) (relevés S. Mauné, R. Bourgaut et G. Marchand ; DAO S. Mauné).

Montpellier", n'a finalement rien de surprenant et pouvait constituer un avantage certain pour l'atelier de Contours. D'abord en raison des nécessités de son approvisionnement en bois, surtout à cause du statut de cet espace de marge (fig. 6).

En 1992, à 4 km au sud de Contours, au lieu-dit Sept-Fonts, sur la commune de Saint-Pons-de-Mauchiens a été fouillé un site tout à fait particulier⁴⁰. Daté des premières années du I^{er} s. p.C. grâce à un abondant mobilier céramique, il est matérialisé par une vaste fosse de près de 100 m², installée à l'emplacement d'une dizaine de fosses de la fin du deuxième âge du Fer, fortement arasées lors de son installation peu après le changement d'ère. Comblée par un épais remblai de blocs bruts de calcaire froid, une fosse était surmontée de deux longs alignements formés d'une cinquantaine de cols d'amphores Pascual 1 et Dressel 2-4 de Tarraconaise, renversés, se croisant à angle droit au-dessus d'un dépôt de vases en céramique fine.

Cet aménagement original a été mis en relation avec un passage du *De Conditionibus agrorum* de Sicullus Flaccus⁴¹. Avec force détails – et après avoir précisé que l'utilisation de têtes d'amphores constituait une particularité régionale – cet *agrimensor* explique la mise en place d'un tel dispositif et son caractère éminemment symbolique. Sept-Fonts correspond vraisemblablement à un *trifinium* ou plus vraisemblablement à un *quadrifinium*, lié au bornage d'*agri occupatorii*, situés sur

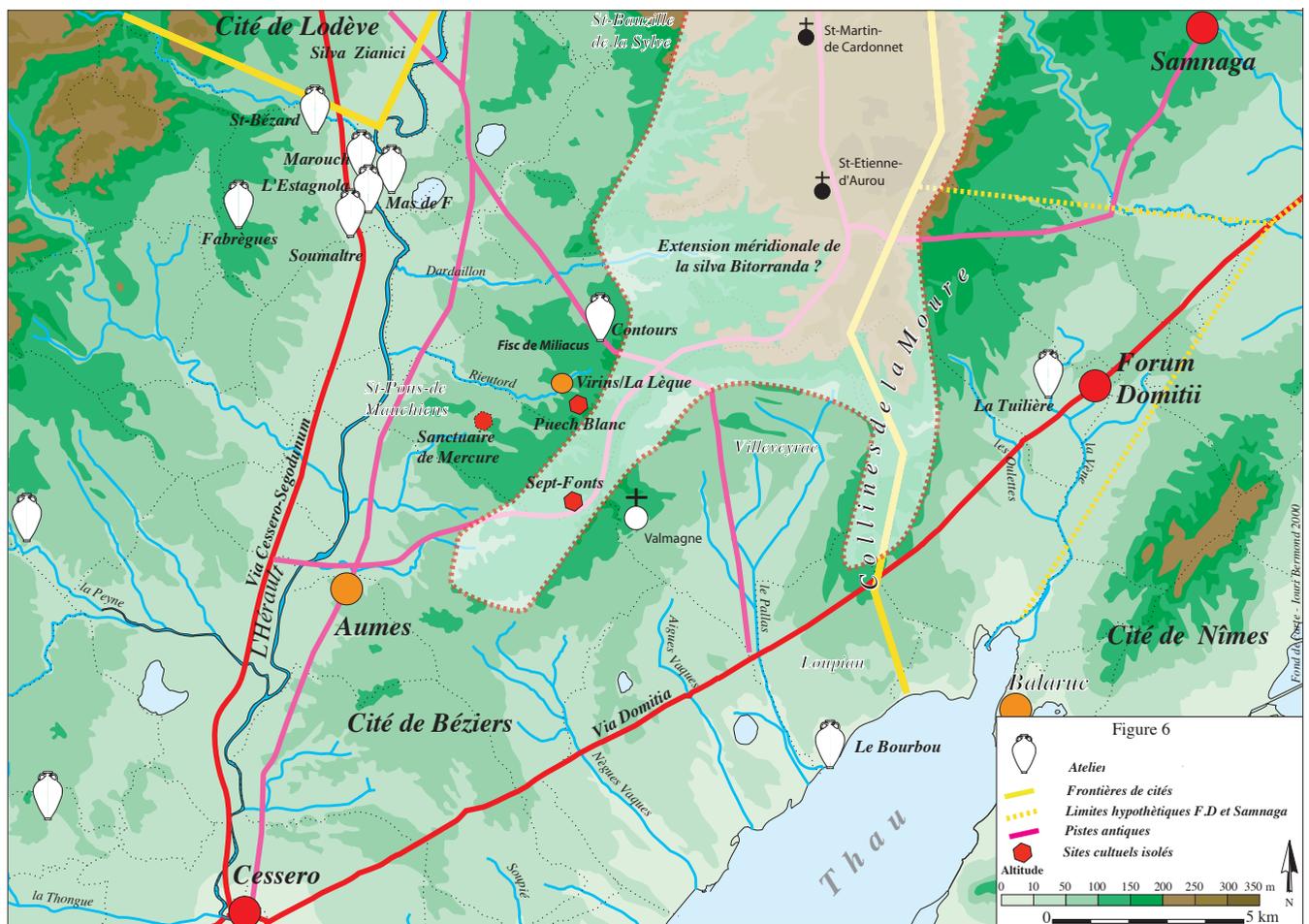


Fig. 6. Essai de localisation de la zone forestière se trouvant à la frontière de la cité de Béziers avec l'extrémité occidentale du "territoire arécomique" (fond de carte I. Bermond, DAO S. Mauné).

car les chiffres donnés par notre collègue ne se retrouvent nulle part ailleurs dans la partie méridionale de la Narbonnaise (Renaud à paraître [ajouter à la biblio]).

40. Mauné 1997 ; [Id. 2003a, 6-13 [erreur, quelle entrée dans la biblio ?]].

41. Clavel-Lévêque et al. 1993.

des terres arcifinales. Siculus est en effet très précis sur ce point puisqu'il souligne que ce type de bornage concerne les *agri occupatorii* que certains appellent également terres arcifinales (Th. 102). Il explique (Th. 102), qu'il n'existe "pour ces terres aucun bronze, aucun plan cadastral qui témoignerait de la garantie publique vis-à-vis de leurs possesseurs, puisque personne, individuellement, n'en reçut une quantité (*modus*) préalablement mesurée, mais que chacun occupa, soit ce qu'il cultivait, soit ce qu'il pensait pouvoir cultiver". L'explication est suffisamment claire pour ne pas être développée davantage : le secteur de Sept-Fonts a fait l'objet, aux alentours du début du 1^{er} s. p.C., d'une annexion par les propriétaires de proches domaines, désireux d'étendre leur emprise sur de nouveaux espaces. Cette découverte permet vraisemblablement de localiser ici des terres non mesurées et non attribuées, relevant de l'*ager publicus* mais exploitées par des *colonii* ou des *possessores* et situées aux marges orientales de la jeune cité romaine de Béziers. La découverte récente sur l'établissement de la Lèque, à Saint-Pargoire⁴², à environ 2 km au nord de Sept-Fonts, d'une balle de fronde avec inscription moulée C.VARIC.LX, pourrait renvoyer, selon l'hypothèse de M. Feugère, à la présence d'un centurion, C. Varius⁴³, de la X^e *legio Gemina*, celle-là même que César installa en 46 a.C. à Narbonne pour compléter le premier ban de colons civils de 118 a.C.⁴⁴. Ce type d'objet, rare en Gaule Narbonnaise, permet de localiser ici un vétéran de la fin de l'époque tardo-républicaine, installé ici de façon viritane, avant la déduction biterroise de 36 a.C. ou bien établi en tant que *possessor* sur des terres non mesurées. Cet élément viendrait donc renforcer l'hypothèse de la présence ici d'un espace au statut juridique particulier. La proximité de Sept-Fonts avec l'atelier de Contours fait supposer que le ou les propriétaires de l'atelier ont fondé ce complexe artisanal au plus près de ressources en bois dont l'exploitation pouvait être très rentable en raison même de leur statut juridique qui les dispensait de taxes et d'impôts. Surtout, l'ensemble de la documentation nous place ici dans un horizon chronologique cohérent, compris entre la fin de la période tardo-républicaine et le premier quart du 1^{er} s. p.C.

Cette spécificité des terres situées dans la zone de Saint-Pargoire et de Saint-Pons-de-Mauchiens ressort également, de façon indirecte, de l'examen des sources écrites médiévales et des données archéologiques disponibles pour cette période. La confrontation de ces éléments permet en effet de localiser, dans ce secteur de confins, un établissement alto-médiéval lié à un sanctuaire Saint-Guilhem connu par une bulle d'Alexandre III de 1162 en faveur de l'abbaye de Gellone et associé au fisc de *Miliacus*. Mentionné dès le début du IX^e s. dans le cartulaire de l'abbaye de Gellone, ce fisc d'origine royale avait été délimité et borné par l'un des fils du comte Guilhem puis donné à l'abbaye de Gellone par Louis le Pieux. Il rassemblait, entre les cours du Dardaillon et du Rieutort, les *villae* de Campagnan, de *Miliacus*, de *Miliciano* et l'église de Saint-Pargoire. Il est probable que ce fisc, qui avant le tout début du IX^e s. était une possession laïque, ait constitué une extension septentrionale des grandes portions de terres publiques, probablement d'origine antique, situées dans la zone littorale du Bassin de Thau, entre Agde et Frontignan et au-delà vers l'est jusqu'à la Camargue⁴⁵. Cette concentration de fiscs – héritiers des terres publiques situées dans les zones de confins ? – pourrait s'expliquer par l'enchevêtrement, dans un premier temps, des frontières entre la cité de Béziers, le territoire d'Agde et la cité de Nîmes⁴⁶ ; puis dans un second temps par la superposition plus ou moins précise des limites des évêchés de Béziers, Agde et Maguelone.

42. Mauné 1998, 496-497.

43. Le gentilice *Varius* est celui d'un légat d'Antoine, L. Varius Cotula ; ce nom est également connu dans la prosopographie narbonnaise ; T. Varius est soldat dans la XV^e légion (Gayraud 1981, 463) sous Auguste-Caligula et M. Varius Capito est magistrat municipal à la fin du 1^{er} s. a.C. ou au début du 1^{er} s. p.C. (*ibid.*, 568, index des Narbonnais). On se trouve là manifestement en présence d'une famille de notables narbonnais d'origine italienne. Ce gentilice semble être originaire de Transpadane et plus particulièrement d'Opitergium où quatre inscriptions mentionnent ce nom de famille (*ibid.*, 185).

44. Feugère 2008.

45. Bourin-Derruau *et al.* 2001, 355-357 et fig. 2.

46. Avant les réorganisations de la fin du Haut-Empire, existaient cependant à l'extrémité occidentale de la future "grande cité de Nîmes", des collectivités distinctes d'elle : *Samnaga*, ville de droit latin (Plin., *Nat.*, 12.3058) capitale des *Samnagenses* et *Forum Domitii* fondée par C. Domitius Ahenobarbus lors de la conquête de la Transalpine en 118 a.C.

Comparaisons et réflexions

L'hypothèse d'un lien entre la position des ateliers de potiers et les frontières de cités connaît d'autres parallèles dans la région de Béziers : ainsi pour les officines situées entre le Libron et la Thongue, à l'est du centre urbain de la colonie de Béziers, au point de contact du territoire de la colonie et des terres de l'*oppidum latinum* de *Cessero*⁴⁷. Le cas de l'atelier du Bourbou qui est positionné côté biterrois, en bordure de l'étang, à quelques centaines de mètres à l'ouest de la limite avec Nîmes matérialisée par la ligne de crêtes du massif de la Moure semble également limpide⁴⁸.

On rappellera aussi, pour mémoire, que le complexe de potiers de Sallèles-d'Aude est installé dans le *pagus Mesencus* connu par une inscription lapidaire, situé à la frontière des colonies romaines de Béziers et de Narbonne, dans un secteur dense en établissements et *villae* d'époque romaine⁴⁹. Un certain nombre d'ateliers de la basse vallée du Rhône – et pas des moindres – paraissent aussi établis dans de probables secteurs de frontière entre Nîmes et les colonies romaines d'Arles et d'Orange dont les territoires semblent déborder sur la rive droite du fleuve. Quant aux ateliers de la Graufesenque et de Montans, ils sont tous deux établis sur la rive gauche du Tarn, rivière qui, selon une proposition récente de D. Schaad à laquelle il faut prêter la plus grande attention, pourrait correspondre à la frontière septentrionale de la Narbonnaise dans ce secteur⁵⁰.

Cette position préférentielle, au contact des limites de territoires, pourrait aussi avoir un lien, qui reste toutefois à démontrer formellement, avec les taxes et tonlieux publics qui pesaient sur le transport des marchandises. On en sait malheureusement bien peu sur la question de la fiscalité municipale⁵¹ mais l'étude de celle-ci ouvre d'intéressantes perspectives de réflexion. Déjà, C. Jullian⁵² avait insisté sur l'importance pour l'artisanat et les marchés, d'un emplacement situé au contact de cités différentes⁵³.

Je crois pour ma part que ce positionnement géographique était peut-être lié aussi et surtout à la présence de *silvae* sur les zones de marge des cités dont l'existence pourrait à la fois relever, dans certains cas, de conditions naturelles – relief, nature des sols – et de leur position marginale par rapport à l'occupation d'un territoire, polarisée autour du chef-lieu.

Les conditions spécifiques d'exploitation de ces zones de confins peuvent aussi être évoquées. Les textes des *agrimensores* soulignent en effet les particularités de ces secteurs, éloignés des centres civiques et politiques et qui rassemblaient des terres de statuts variés⁵⁴ dont des *subsecives*, terres en surplus, laissées libres et donc appartenant au domaine public ou bien concédées à la colonie, souvent livrées aux forêts et pâturages, *silvae* et *compascua*. Il revient à A. Grenier, dès 1938, d'avoir le premier attiré l'attention des historiens sur le lien pouvant exister entre l'implantation des ateliers de potiers et ces *subsecives*⁵⁵, mais cette remarque pertinente n'a pas semble-t-il eu la postérité qu'elle méritait. Dans sa thèse consacrée au monde des potiers gallo-romains, J.-P. Jacob a par ailleurs souligné que "les forêts ont ce caractère particulier qu'elles se prêtent fort mal aux droits individuels, ce qui, en droit, ne veut pas dire qu'elles n'appartiennent à personne, mais qu'elles ont pu donner naissance à des droits d'usage collectifs⁵⁶" ce qui s'accorde bien finalement avec les réalités décrites par les *agrimensores* dont les textes ont bénéficié ces vingt dernières années de traductions exhaustives (en dernier lieu avec l'ensemble de la bibliographie⁵⁷). À propos de l'implantation isolée de centres potiers tels Lezoux ou bien Jaulges-Villiers-Vineux, J.-P. Jacob s'était interrogé sur les facilités d'acquisition et d'occupation de ces terrains marginaux⁵⁸ et dans le paragraphe qu'il a consacré à l'usage du sol, il mettait en avant deux solutions à la portée des potiers pour s'installer sur une terre : pleine propriété et/ou location qu'il distingue de

47. Mauné 2001 et à paraître.

48. Pellecuer 2000, 224-252 ; *Id.* 2007.

49. Laubenheimer & Tarpin 1993, 265 et fig. 1.

50. Schaad, éd. 2007.

51. France 1999 ; *Id.* 2001.

52. Jullian 1926, VIII, 133, n. 4.

53. Voir aussi Jacob 1981, 62.

54. Peyras 2004.

55. Grenier 1938.

56. Jacob 1981, 53.

57. Chouquer & Favory 2001.

58. *Ibid.*, 63 ; Jacob & Leredde 1985.

l'occupation⁵⁹. Il soulignait également que “les limites souvent floues entre deux cités pouvaient favoriser l'existence de terres dont la propriété n'était pas définie nettement. Surtout lorsqu'il s'agissait d'implantations dans de vastes forêts frontières qui persisteront jusqu'au Moyen Âge et parfois au-delà”. De son côté et à propos des ateliers de La Boissière-École (Yvelines), B. Dufaÿ a évoqué pour expliquer l'installation des potiers en ce lieu, la présence d'un réseau viaire et met également en avant “des motivations foncières”. Ce centre de production est en effet installé “aux marges d'un terroir urbain, là où la pression foncière est faible et où les terres sont peu rentables⁶⁰”. Comme dans le cas de Jaulges-Villiers-Vineux, il n'aborde donc pas directement la question du statut de ces terres et des conditions de leur exploitation mais c'est finalement elle qui revient de façon lancinante.

CONCLUSION

Même si, en raison de la présence d'une grande voie interprovinciale associée sur une partie de son tracé à un fleuve côtier, la notion d'espace de confins peut dans le cas de la moyenne vallée de l'Hérault être discutée, il n'en demeure pas moins que l'éloignement de cette zone des centres urbains de Béziers et de Lodève pose la question des spécificités éventuelles de ses modes de développement économiques et également de son statut⁶¹. Les ressources financières tirées de la présence de la voie ont probablement eu un effet très stimulant et l'existence d'une agglomération routière à Clermont-L'Hérault et d'un chapelet de relais routiers le montre de façon indubitable. Cet axe viaire constituait aussi, pour les productions agricoles et artisanales locales, un vecteur de diffusion majeur qui associé à la présence du fleuve Hérault, a pu durablement favoriser leur compétitivité sur les marchés méditerranéens mais également sur ceux d'Aquitaine orientale. Finalement, on doit s'interroger sur l'originalité de cette petite région de Narbonnaise centrale. Ne constituant pas une zone de type “ceinture vivrière” à cause de l'éloignement relatif des grands centres urbains et ne pouvant, de fait, à cause notamment des coûts de transport, rivaliser avec les campagnes péri-urbaines dans l'approvisionnement des marchés urbains, elle constituait un espace propice au développement de productions spéculatives comme le vin⁶², nécessitant de vastes espaces et une main-d'oeuvre abondante. On l'aura compris, il ne s'agit pas ici d'opposer deux types de développement⁶³ mais plutôt de mettre en exergue des réalités économiques distinctes.

59. Chouquer & Favory, 65 sq.

60. Dufaÿ 1999 ; *Id.* 2001, 220 ; Dufaÿ *et al.* 1997.

61. L'existence d'un *pagus* relevant de Béziers semble être une hypothèse recevable. Les deux *pagi* connus dans la région de Béziers-Narbonne sont en effet situés aux limites de ces deux cités, celui de Mesencus déjà cité (Laubenheimer & Tarpin 1993) et celui de Moux, au nom inconnu, révélé par une inscription qui a récemment bénéficié d'une lecture approfondie (Christol & Fédière 1999 ; Christol 2000). D'une façon générale, les *pagi* connus en Narbonnaise sont situés, comme l'a bien noté M. Tarpin, aux limites des cités (*ibid.*, 267-270). Doit-on étendre ce *pagus* hypothétique à l'ensemble du territoire envisagé ou bien le localiser seulement autour du secteur Saint-Pons-de-Mauchiens/Saint-Pargoire ? Si cette dernière hypothèse était la bonne, peut-être faudrait-il alors l'identifier comme le *pagus Miliacus*, ancêtre du fisc médiéval cité plus haut, dont le centre de gravité serait constitué par le vaste établissement polynucléaire de Virins, associé au sanctuaire du “Pioch Blanc” (Mauné 1998, 440 ; *Id.* 2009, 87 [ajouter à la biblio ?]). Le toponyme *Miliacus*, conservé dans l'une des feuilles du cadastre napoléonien communal se trouve à moins de 300 m au nord de Virins. La fouille du sanctuaire permettrait sans nul doute de recueillir des éléments épigraphiques décisifs quant au statut précis et au nom antique de cette entité dont nous supposons l'existence. J'aborderai plus amplement cette question du statut de cette zone de la rive gauche de l'Hérault (Mauné *et al.* à paraître).

62. L'existence d'un certain nombre d'agglomérations secondaires comme Peyre-Plantade ou de hameaux ne s'oppose pas à ce modèle, bien au contraire. Ils constituaient le lieu de résidence d'une partie peut-être importante de la main d'oeuvre salariée (les *mercenarii*) utilisée notamment par cette viticulture de rapport.

63. Ainsi, les *pagi*, situés aux confins de territoires des cités, pouvaient constituer des zones très attractives pour les classes possédantes. Le *pagus* de Moux (Aude), établi sur le tracé de la voie d'Aquitaine, à mi-chemin de Narbonne et de Carcassonne, déjà évoqué supra, en est un exemple convaincant puisque c'est sur ce territoire que se trouvaient vraisemblablement des biens-fonds appartenant à de riches Narbonnais (Christol 2000, 461-462). On citera également l'exemple bien connu du *pagus lucretus* situé à Gemenos (Bouches-du-Rhône) où l'inscription en l'honneur du sévir augustal Q. Cornelius Zosimus fait connaître des thermes offerts aux habitants du *pagus* par un grand propriétaire terrien de ce secteur, Q. Cornelius Marcellus, issu d'une grande famille arlésienne (Gascou 2000). Un autre exemple, relatif cette fois-ci à l'économie domaniale, concerne un dossier plus proche de la vallée de l'Hérault, celui de la grande *villa* des Avénasses connue pour avoir livré le cippe funéraire à rinceaux de C. Vettius Hypnus, membre d'une grande famille nîmoise (Christol 2003, 140-141 et Fiches 2004, 6). Cette *villa* est installée en bordure de la “Terminaison occidentale de la Garrigue de Montpellier” et pouvait exploiter à la fois les terres du bassin de *Forum Domitii* mais également les ressources de la grande forêt qui occupait cette zone. Des indices d'une production céramique locale sont d'ailleurs connus sur place (Lugand & Bermond, éd. 2001, 314-316). Cet exemple indique bien que les zones de confins, qu'il s'agisse ou pas de *pagi*, peuvent avoir été mises en valeur par des *villae* de taille importante.

L'existence de forêts relevant du domaine public et dont l'exploitation a pu se faire – au moins jusqu'au règne de Vespasien dont l'action en faveur du rétablissement des finances publiques est connue⁶⁴ – sans aucune contrainte fiscale semble constituer une autre particularité. L'avantage, pour les propriétaires d'ateliers, de la proximité immédiate d'espaces boisés qu'il était possible d'exploiter assez librement rendait vraisemblablement très compétitives leurs productions et agissait aussi, de façon plus large, sur la compétitivité de l'économie locale. Une telle perspective a également été proposée au sujet de la zone située entre Béziers et Cessero, traversée de part en part par la voie Domitienne⁶⁵. Il reste maintenant à savoir si ce modèle est reproductible ailleurs et à poursuivre les enquêtes de terrain pour affiner notre perception des réalités antiques.

Références bibliographiques

- Bémont, C. et J.-P. Jacob (1986) : *La terre sigillée gallo-romaine, lieux de production du Haut-Empire : implantation, produits, relations*, DAF 6, Paris.
- Bourin-Derruau, M., D. Le Blévec, C. Raynaud et L. Schneider (2001) : "Le littoral languedocien au Moyen-Âge", in : *Zones côtières et plaines littorales dans le monde méditerranéen au Moyen Âge : défense, peuplement, mise en valeur, Actes du colloque international de Rome, 23-26 octobre 1996*, Castrum 7, Rome-Madrid, 345-423.
- Bousquet, J.-C. (2011) : *Terroirs viticoles. Paysages et géologie en Languedoc*, Montpellier.
- Canivet, M. (2009) : *La villa de Saint-Bézard (Aspiran, Hérault). Du territoire théorique au fundus*, mémoire de master, Université Montpellier 3.
- Cébeillac-Gervasoni, M. (1998) : *Les magistrats des cites italiennes, de la seconde guerre punique à Auguste. Le Latium et la Campanie*, BEFAR 290, Rome.
- Cébeillac-Gervasoni, M. et J. Andreau, éd. (2003) : *Les élites locales et la terre à l'époque romaine*, Histoire et Sociétés Rurales 19, Caen.
- Cébeillac-Gervasoni, M., L. Lemoine et F. Trément, éd. (2004) : *Autocélébration des élites locales dans le monde romain. Contexte, textes, images (II^e s. av.-III^e s. ap. J.-C.)*, Actes du colloque de Clermont-Ferrand, 21-23 novembre 2003, Clermont-Ferrand.
- Chandezon, C. et Amdoune, éd. (2004) : *Les hommes et la terre dans la Méditerranée gréco-romaine, Actes du colloque international de Montpellier et Loupian, 21-23 mars 2002*, Pallas 64, Toulouse.
- Chouquer, G. et F. Favory (2001) : *L'arpentage romain*, Paris.
- Christol, M. (2000) : "Un *pagus* dans l'arrière-pays de Narbonne (CIL, XII, 5390)", in : Paci, éd. 2000, 247-273.
- (2003) : "Le patrimoine des notables en Gaule méridionale. Apports et limites de l'épigraphie", in : Cébeillac-Gervasoni & Andreau 2003, 133-150.
- Christol, M. et G. Fédère (1999) : "La présence italienne dans l'arrière-pays de Narbonne : le dossier des *Usuleni*. Épigraphie de l'*instrumentum domesticum* et épigraphie lapidaire", *Dialogues d'histoire ancienne*, 25 (1), 81-99.
- Christol, M. et P. Thollard (2010) : "L'inscription de la table de mesures de Murviel-Lès-Montpellier (Hérault) : les activités d'un magistrat au cœur d'une cite de droit latin", *RAN*, 43, 289-310.
- Clavel, M. (1970) : *Béziers et son territoire dans l'Antiquité*, Paris.
- Clavel-Lévêque, M. (2001) : "Langues et parlers en Languedoc occidental : un héritage de la romanisation", in : Evers & Tsingarida, éd. 2001, 79-87.
- Clavel-Lévêque, M., D. Conso, F. Favory, J.-Y. Guillaumin et P. Robin (1993) : *Siculus Flaccus. Les conditions des terres*, *Corpus agrimensorum romanorum* I, Naples.

64. Rappelons que les *agri occupatorii* firent l'objet, sous le règne de Vespasien, d'une réappropriation par l'administration impériale (*requisitio subsecivorum*) et que l'exploitation de ces terres de confins semble avoir été alors soumise à de nouvelles règles fiscales destinées à remplir les caisses de l'état mais aussi d'un certain nombre de cités (Voir notamment Piganiol 1962, 79-89 ; Hinrichs 1989, 135-154 ; Moatti 1993, 95-97 ; Chouquer & Favory 2001, 203-211 et 259-260 ; Hermon 2005).

65. Mauné 2003 ; *Id.* à paraître.

- Colléoni, F., éd. (à paraître) : *Archéologie des stations routières de l'Occident romain : architecture, équipements et vocations, Actes de la journée d'étude de Toulouse, 23 mars 2011, Rennes.*
- Conso, D., A. Gonzales et J.-Y. Guillaumin, éd. (2005) : *Les vocabulaires techniques des arpenteurs romains, Actes du colloque international de Besançon, 19-21 septembre 2002, Besançon.*
- Dufaj, B. (1999) : "Les potiers, la terre et le terroir", in : SFECAG 1999, 261-278.
- (2001) : "Le centre de production céramique de la Boissière-École (Yvelines), espaces et fonctionnement : une logique concentrique", in : Laubenheimer, éd. 2001, 211-228.
- Dufaj, B., Y. Barat et S. Raux (1997) : *Fabriquer de la vaisselle à l'époque romaine. Archéologie d'un centre de production céramique en Gaule : La Boissière-École (Yvelines, France), I^{er} et III^e s. ap.J.-C., Versailles.*
- Durand, A. (1998) : *Les paysages médiévaux du Languedoc (X^e-XII^e siècles), Toulouse.*
- Evers, C. et A. Tsingarida, éd. (2001) : *Rome et ses provinces. Genèse et diffusion d'une image du pouvoir. Hommages à Jean-Charles Balty, Bruxelles.*
- Favory, F., V. Bernard et J.-L. Fiches, éd. (2015) : *Silva et Saltus en Gaule romaine. Dynamique et gestion des forêts et des zones rurales marginales, Actes du colloque AGER de Rennes, 27-28 octobre 2004, Besançon.*
- Feugère, M. (2008) : "Une balle de fronde du centurion C. Varius à Saint-Pargoire (Hérault)", *Bulletin Instrumentum*, déc. 2008, 16-17.
- Fiches, J.-L. (1996) : "Les agglomérations secondaires dans la cite des Volques Arécomiques", in : Fiches, éd. 1996, 177-188.
- (2002) : "Volques Arécomiques et cité de Nîmes : évolution des idées, évolution des territoires", in : Garcia & Verdin, éd. 2002, 119-128.
- (2004) : "Art et pratique funéraires des élites dans la cité des Volques Arécomiques", in : Cébeillac-Gervasoni, éd. 2004, 403-421.
- Fiches, J.-L., éd. (1996) : *Le III^e s. en Gaule Narbonnaise. Données régionales sur la crise de l'Empire, Actes de la table-ronde de La Baume, 15-16 septembre 1995, Sophia Antipolis.*
- (2002) : *Les agglomérations secondaires romaines en Languedoc-Roussillon, MAM 13-14, Lattès.*
- France, J. (1999) : "Les portoria municipaux dans le monde romain (République et Haut-Empire)", in : *Il capitolo delle entrate nelle finanze municipali in Occidente ed in oriente, Actes de la X^e rencontre franco-italienne d'épigraphie, Rome, 27-29 mai 1996, Coll. Efr 256, Rome, 95-113.*
- (2001) : *Quadragesima Galliarum. L'organisation douanière des provinces alpestres, gauloises et germaniques de l'Empire Romain, Coll. EFR 278, Rome.*
- Gayraud, M. (1981) : *Narbonne antique. Des origines à la fin du III^e s., Paris.*
- Garcia, D. et L. Schneider (2002) : "Cornils, Lacoste (Hérault)", in : Fiches, éd. 2002, 303-307.
- Garcia, D. et F. Verdin, éd. (2002) : *Territoires celtiques, espaces ethniques et territoire des agglomérations d'Europe occidentale, Actes du XXIV^e colloque international de l'AFEAF, Martigues, 1-4 juin 2000, Paris.*
- Gascou, J. (1995) : "À propos d'un décurion de Lodève", *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*, 105, 98-94.
- (2000) : "L'inscription de Saint-Jean-de-Garguier en l'honneur du sévir augustal Q. Cornelius Zosimus", *Mélanges de l'École française de Rome – Antiquité*, 112, 279-295.
- Genin, M., éd. (2007) : *La Graufesenque (Millau, Aveyron). Sigillées lisses et autres productions, Aquitania Études d'archéologie urbaine 2, Bordeaux.*
- Ginouvez, O. et S. Mauné (1995) : "L'officine de Soumaltre à Aspiran (Hérault) : observations sur les structures artisanales et les productions", in : SFECAG 1996, 313-330.
- Genty, P.-Y. et J.-L. Fiches (1978) : "L'atelier de potiers gallo-romains d'Aspiran (Hérault), Synthèse des travaux de 1971 à 1978", *Figlina*, 3, 71-92.
- Grenier, A. (1938) : "Sur la coutume ouvrière des potiers gallo-romains", in : *Festschrift für August Oxé, zum 75 Geburtstag 23 Juli 1938, Darmstadt*, 21-38.
- Gruat, P. et D. Schaad, éd. (2011) : *Les Rutènes, du peuple à la cité. De l'indépendance à l'installation dans le cadre romain (150 av.-200 ap.J.-C.), Actes du colloque de Rodez et Millau, 15-17 novembre 2007, Aquitania Suppl. 25, Bordeaux.*
- Hermon, E. (2005) : "Le concept d'Ager Publicus et l'équivalence Ager occupatorius/Ager arcifinius dans la définition des terres publiques par les *gromatici*", in : Conso et al., éd. 2005, 183-192.
- Hinrichs, F.-T. (1989) : *Histoire des institutions gromaticques. Recherches sur la répartition des terres, l'arpentage agraire, l'administration et le droit fonciers dans l'Empire Romain, Paris.*

- Jacob, J.-P. (1981) : *Le monde des potiers gallo-romains, esquisse d'une problématique sociale, économique et juridique*, thèse de doctorat, Université de Dijon.
- Jacob, J.-P. et H. Leredde (1986) : "Pour une étude socio-professionnelle des ateliers de potiers gallo-romains", in : Bémont & Jacob, éd. 1986, 21-24.
- Jullian, C. (1907-1926) : *Histoire de la Gaule romaine*, I-VIII, Paris.
- Labruna, L. et R. Pierobon, éd. (2003) : *Paesaggio e utilizzazione della terra: diritto, economia, società, Actes du colloque international de Naples, 26-27 février 1999*, Index. Quaderni camerti di studi 32, Naples.
- Laubenheimer, F. (1985) : *La production des amphores en Gaule Narbonnaise*, Paris.
- Laubenheimer, F., éd. (2001) : *20 ans de recherches à Sallèles d'Aude, Actes du colloque international de Sallèles d'Aude, 27-28 septembre 1996*, Paris.
- Laubenheimer, F. et M. Tarpin (1993) : "Un *pagus* à Sallèles d'Aude ? Essai sur les *pagi* de Narbonnaise", *RAN*, 26, 259-276.
- Leveau, P. (1983) : "La ville antique et l'organisation de l'espace rural : villa, ville, villages", *Annales ESC*, 920-942.
- (1984) : *Caesarea de Maurétanie, une ville romaine et ses campagnes*, Coll. Efr 70, Rome.
- Lugand, M. et I. Bermond, éd. (2001) : *Agde et le Bassin de Thau*, CAG 34/2, Paris.
- Mauné, S. (1997) : "Un lot de céramiques augustéennes à Sept-Fonts (Saint-Pons-de-Mauchiens, Hérault)", in : SFECAG 1997, 457-480.
- (1998) : *Les campagnes de la cité de Béziers dans l'Antiquité (partie nord-orientale)*, I^{er} s. av.-VI^e s. ap. J.-C., Archéologie et Histoire romaine 13, Montagnac.
- (2001) : "Les ateliers de potiers d'Aspiran. Nouvelles données et perspectives", in : Laubenheimer, éd. 2001, 159-194.
- (2003) : "Paysage et usages du sol dans la région de Béziers (Gaule Narbonnaise) entre le I^{er} s. av. J.-C. et le III^e s. ap. J.-C.", in : Labruna & Pierobon, éd. 2003, 250-294.
- (2007) : "Le statut et la place des ateliers de potiers dans les campagnes de Gaule Narbonnaise durant le Haut-Empire. L'exemple de la moyenne vallée de l'Hérault", in : Tremoleda & Castanyer, éd. 2007, 151-183.
- (2008) : *Notice de découverte de site archéologique inédit. L'établissement de Saint-Vincent-Sud à Clermont-L'Hérault (34), I^{er} s.-VI^e s. ap. J.-C.*, SRA Languedoc-Roussillon, Lattes.
- (2009) : *Recherches récentes sur les ateliers de potiers en Gaule Narbonnaise. Contribution à l'histoire socio-économique d'une province romaine. I^{er} s. av.-III^e s. ap. J.-C.*, thèse de HDR, Université de Montpellier 2.
- (2010) : "La villa de Quintus Iulius Pri(...) à Aspiran (Hérault) : un centre domanial de Gaule Narbonnaise", *Pallas*, 84, 111-143.
- (2015) : "Entre Thongue et Libron (Hérault), une forêt aux portes de la colonie romaine de Béziers (I^{er}-III^e s. ap. J.-C.)", in : Favory & Fiches, éd. 2015, pagination ? 🍏
- (à paraître 🍏) : "La voie *Cessero-Segodunum* et les installations routières de la moyenne vallée de l'Hérault", in : Colléoni, éd. à paraître 🍏.
- Mauné, S., R. Bourgaut et A. Chartrain, éd. (à paraître) : *L'atelier de Contours à Saint-Pargoire (Hérault). Une officine de potiers du Haut-Empire en Gaule Narbonnaise*, Monographies Instrumentum, Montagnac.
- Mauné, S., R. Bourgaut, J. Lescure, C. Carrato et C. Santran (2006) : "Nouvelles données sur les productions céramiques de l'atelier de Dourbie à Aspiran (Hérault) (première moitié du I^{er} s. ap. J.-C.)", in : SFECAG 2006, 157-188.
- Mauné, S. et G. Sachot (1996) : *Rapport de prospections systématiques sur le tracé du Gazoduc "Artère du Midi", tronçon Montarnaud/Caux, juillet 1996*, SRA Languedoc-Roussillon, Afan, Montpellier.
- Mauné, S. et A. Trintignac (2011) : "La poix des Gabales et des Rutènes. Une matière première vitale pour la viticulture de Narbonnaise centrale durant le Haut-Empire", in : Gruat & Schaad, éd. 2011, 367-395.
- Moatti, C. (1993) : *Archives et partage de la terre dans le monde romain (II^e s. av.-I^{er} s. ap. J.-C.)*. Rome.
- Paci, G., éd. (2000) : *Epigraphai. Miscellanea epigrafica in onore di Lidio Gasperini*, Ichnia 5, Rome.
- Pellecuer, C. (2000) : *La villa des Prés-Bas (Loupian, Hérault) dans son environnement. Contribution à l'étude des villae et de l'économie domaniale en Narbonnaise*, 1-3, thèse de doctorat, Université de Provence Aix-Marseille 1.
- (2007) : "L'atelier de la villa des Prés-Bas à Loupian. Essai de définition de l'économie du domaine", in : Tremoleda & Castanyer, éd. 2007, 137-150.
- Peyras, J. (2004) : "Espaces centuriés et non centuriés des colonies sous le Haut-Empire romain d'après les écrits d'arpentage latins", in : Chandezon & Amdoune, éd. 2004, 77-89.

- Piganiol, A. (1962) : *Les documents cadastraux de la colonie d'Orange*, Gallia Suppl. 16, Paris.
- Pomarède, H. et R. Thernot, coll. A. Bergeret (2003) : “La voie Cessero-Luteva et le réseau de communication antique dans la moyenne vallée de l’Hérault (Clermont-l’Hérault-Pézenas)”, in : *Peuples et territoires en Gaule méditerranéenne. Hommage à Guy Barraol*, RAN Suppl. 35, 109-120.
- Pomarède, H., S. Barberan, L. Fabre et Y. Rigoir (2005) : *La Quintarié (Clermont-L’Hérault). Établissement agricole et viticole, ateliers de céramiques paléochrétiennes (DSP) (I^{er}-VI^e s. ap. J.-C.)*, Archéologie et Histoire Romaine 14, Montagnac.
- Pomarède, H., Y. Rigoir et G. Sanchez (2008) : “Production et consommation de vaisselle en Lodévois. Le cas de l’habitat de la fin de l’Antiquité de la Madeleine II à Clermont-L’Hérault (Hérault), V^e-VII^e s. ap. J.-C.”, *Archéologie du Midi Médiéval*, 26, 17-43.
- Schaad, D., éd. (2007) : *La Graufesenque (Millau, Aveyron), I, Condatomagos : une agglomération de confluent en territoire rutène. II^e s. a.C.-III^e s. p.C.*, Aquitania Études d’archéologie urbaine 1, Bordeaux.
- SFECAG (1996) : *Actes du congrès de la SFECAG, Dijon, 16-19 mai 1994*, Marseille.
- (1997) : *Actes du congrès de la SFECAG, Le Mans, 8-11 mai 1997*, Marseille.
- (1999) : *Actes du congrès de la SFECAG, Fribourg (Suisse), 13-16 mai 1999*, Marseille.
- (2006) : *Actes du congrès de la SFECAG, Pézenas, 25-28 mai 2006*, Marseille.
- Thernot, R., V. Bel et S. Mauné, éd. (2004) : *L’établissement rural antique de Soumaltre (Aspiran, Hérault, Fouilles A75). Ferme, auberge, nécropole et atelier de potiers en bordure de la voie Cessero-Condatomagus (I^{er}-II^e s. ap. J.-C.)*, Archéologie et Histoire romaine 13, Montagnac.
- Thollard, P. (2009) : *La Gaule selon Strabon. Du texte à l’archéologie. Géographie, Livre IV*, Paris.
- Thomas, E. (1865) : *Dictionnaire topographique du département de l’Hérault*, Paris.
- Tremoleda, J. et P. Castanyer, éd. (2007) : *El Mon rural d’època romana, Tallers ceràmics i producció Agrícola, Actes de la table-ronde internationale de Banyolas, 11 novembre 2006*, Girone.
- Vial, J. (2012) : *Les Volques arécomiques et le Languedoc oriental protohistorique*, Lattes.